

***COMMUNE DE CHASSAL - MOLINGES***

***COMPTE RENDU***

***RÉUNION ORDINAIRE DU 6 SEPTEMBRE 2021***

***SALLE DE LA MAIRIE DE MOLINGES***

----------------------

**La réunion du Conseil municipal se déroulera dans la salle du conseil de la Mairie et à huis clos –**

***PRESENTS*** : DEMARCHI JF - BARONI JJ - EYSSAUTIER C. - MORA C. - DUIVON M. - CORNU D - DELACROIX JL – VIALARD E.- BOURGEAT G - CHAPOTOT PH

Mmes PORCHEREL M - MEYNIER CL - LAHU N - BEGUET V - ROUSSIER S - BESSE M - LEBOSSÉ S

**Excusés** : Mme GUYENOT J / BERLUCCHI A.

**Pouvoirs** de Mme GUYENOT J. à M. DEMARCHI JF / Mme BERLUCCHI A. à M. DEMARCHI JF.

**Secrétaire de séance** :

La convocation pour la séance 6 septembre 2021 a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de Chassal et de Molinges en date du 30 août 2021.

Monsieur le Maire annonce que la réunion est à huis clos.

Le Maire fait l’appel des membres du conseil.

Absents : Mmes GUYENOT J / BERLUCCHI A.

Et annonce les pouvoirs

**POUVOIRS**

Mme BERLUCCHI A. à M. DEMARCHI JF / Mme GUYENOT J. à M. DEMARCHI JF.

Le Maire demande si des personnes souhaitent assurer le secrétariat de la séance, Mme Monique PORCHEREL est candidate. Aucun autre membre n'étant candidat, le maire valide cette candidature.

Monsieur le maire demande aux conseillers s’ils ont été destinataires du compte-rendu de la dernière réunion du 12 Juillet 2021 et s’ils ont des remarques à faire - Aucune remarque

Le conseil municipal, par 17 voix pour + 2 pouvoirs, vote les termes du compte-rendu du précédent conseil municipal.

Monsieur le Maire informe de 3 points à rajouter à l’ordre du jour :

* Changement de nom de la « Route de Marignat »
* Contrat d’apprentissage
* Fête communale à Molinges

**1 - BILAN DES TRAVAUX**

Assainissement à Chambouille → Les travaux viennent de démarrer- Le projet avait été retardé car il fallait changer la technique des travaux.

Groupe scolaire → Les abords doivent être remis en état. À voir : élagage des arbres – Fermeture du site par une clôture (contacter les Gribouilles et les enseignantes pour leur besoin)

Chemin des Rus → Les travaux sur l’eau et l’assainissement démarrent le Mercredi 8 septembre.

**2 - BILAN ANNUEL DE L’EAU**

Monsieur le Maire donne lecture des bilans annuels de l’eau sur la commune, et le rapport annuel sur le prix et la qualité du service d’eau potable.

Des travaux pour les réparations de fuite d’eau ont été réalisés. Il reste 2 fuites connues sur lesquelles on doit intervenir.

D’après les résultats d’analyses, la qualité de l’eau est bonne.

Ce rapport est public et permet d’informer les usagers du service.

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal :

**ADOPTE** le rapport sur le prix et la qualité du service public d’eau potable de la commune de CHASSAL-MOLINGES.

**3 – DROIT DE PREEMPTION URBAIN**

**Maison WAILLE Willy et LETUR Agnès**

Vu la demande de Maître Morgane PLOUZNIKOFF, notaire à Saint-Claude concernant la vente des biens situés au Village de Marignat - Chassal - cadastrés 113 D 210, 211 et 212 à Chassal appartenant à Monsieur WAILLE Willy et Madame LETUR Agnès au profit de Monsieur et Madame GENTY Sébastien. Considérant que ce terrain est soumis au droit de préemption Communal.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Le Conseil Municipal décide de renoncer à son droit de préemption sur la vente des biens Cadastrés 113 D 210, 211 et 212 à Chassal.

**Bâtiment GR MARQUAGE**

Vu la demande de Maître Agnès BUSCOZ, notaire à Saint-Claude concernant la vente des biens situés aux prés d’aval et à la côte de Faviers - Molinges - cadastrés B 543, 596 et 638 appartenant à GR Marquage au profit des établissements NOVASSU.

Considérant que ce terrain est soumis au droit de préemption Communal.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Le Conseil Municipal décide de renoncer à son droit de préemption sur la vente des biens Cadastrés B 543, 596 et 638 à Molinges.

**ETUDES EN COURS**

* Assainissement à CHASSAL, diagnostique réseau d’assainissement → en cours – attendre la programmation d’une réunion
* Assainissement à MOLINGES, diagnostique réseau d’assainissement du lotissement du Pavillon → Toutes les études ont été réalisées – En attente des résultats
* Bâtiment ELCE → Une 1ère réunion avec la programmiste aura lieu le 19/10/2021 avec les adjoints (visite des lieux – planning) Pour les autres réunions, la commission Travaux sera invitée.
* Salle polyvalente à Chassal → En cours par le SIDEC – l’APS sera présenté courant Octobre
* Chaufferie bois à Chassal → Le dossier est terminé et sera présenté en même temps que celui de la salle polyvalente
* Carrefours → Une réunion est programmée le 14/09/2021 à 14H vers la pharmacie – Feux tricolores + caméras – panneaux d’informations

Jean-Luc DELACROIX : Que fait-on de l‘autre côté ?

Jean-François DEMARCHI : on attend de voir la position du feu au carrefour de la pharmacie et si la vitesse se réduit – Envisager des chicanes pour réduire la vitesse – et s’il faut remettre un feu pédagogique, pourquoi pas ! Pour le moment, on priorise les carrefours.

* Éclairage public → Le dossier des scénarii proposé par le conseil municipal a été envoyer au SIDEC.

**SECURITÉ INCENDIE**

Une visite complète sur les 30 poteaux incendie qui se trouvent sur la commune a été réalisée.

L’obligation de la commune est de garantir aux services de secours 120 m3 d’eau pendant 2 heures

Plusieurs réserves d’eau sur Molinges, mais par rapport aux besoins en cas d’urgence, il y a un manque – plusieurs solutions seront à étudier : bâche – citerne

**PROJET DE LOTISSEMENT**

Sur la commune, nous n’avons plus de parcelles à lotir, c’est donc le moment de lancer une étude pour créer un nouveau lotissement.

Deux emplacements se démarquent : A Crozat à Molinges et La Brocatelle à Chassal, mais la commune n’a pas la maîtrise foncière.

La commission travaux se réunira pour commencer à travailler sur le projet.

Philippe CHAPOTOT : Que va faire la SNCF de la voir ferrée ?

Jean-François DEMARCH : Cette question va être discutée au prochain point de l’ordre du jour

Jean-Jacques BARONI : il faudrait définir les surfaces potentielles

Ce projet sera mené par la commune. En effet, la communauté de communes n’a plus la compétence « Lotissement «

Le conseil municipal émet un avis favorable sur le projet et privilégie la zone de la Brocatelle à Chassal.

**VOIE DOUCE**

La commune de Chassal-Molinges souhaite créer sur le territoire communale une voie douce, cyclable, pédestre….

Allant de Sous-Brive jusqu’à Chambouille, soit environ 5,1 Km, cette voie douce serai réalisée en lieu et place de la voie ferrée actuelle, qui n’est plus exploitée.

Cet équipement permettra :

* D’organiser des déplacements doux sur le territoire communal, qu’ils soient professionnels ou de loisir
* De sécuriser, d’entretenir des espaces et des ouvrages existants faisant partie de notre patrimoine.
* Permettra aussi d’assurer une continuité avec la commune de Lavans-Lès-Saint-Claude au Nord et avec Vaux-les-Saint-Claude et l’Ain au Sud-Ouest

Cette réflexion, qui cherche à créer un lien entre les deux communes historiques qui ont fusionné en 2019, améliorera la qualité de vie des habitants de la commune de Chassal-Molinges, en facilitant les déplacements au sein de la commune.

Outre les déplacements à l’intérieur du village, dans le cadre d’un projet plus ambitieux, cette voie peut représenter un intérêt économique et touristique. Chassal-Molinges pouvant devenir un accès ou un point de départ à des circuits, facilement accessibles à des familles, allant au-delà de nos limites communales.

Monsieur le Maire informe le conseil qu’il a contacté le Département du Jura et la Région de Bourgogne Franche-Comté. Dès que des réponses arriveront, une réflexion sera menée avec la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude. Réseaux Ferrés partage l’analyse présentée par le maire, mais souhaite que ce projet s’étudie sur l’axe Oyonnax/Saint-Claude. Une rencontre pourra être organisée avec les différents partenaires.

La gare de Molinges va être complètement rénovée et peut-être envisager une location pour un porteur de projet.

**FINANCES COMMUNALES**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que :

La ligne de trésorerie a été remboursée

La trésorerie actuelle peut permettre de rembourser d’ici la fin d’année le prêt relais réalisé pour le financement du groupe scolaire.

**PROJET DE LA CHARTE – Transfert de la Compétence Eau et Assainissement**

Dans le cadre du transfert de compétence eau et assainissement, la communauté de commune Haut Jura Saint-Claude organise une réflexion avec l’ensemble des communes qui la compose.

Un premier bilan de l’existant montre une grande disparité entre les collectivités, dans la qualité des équipements mais aussi dans les couts de fonctionnement.

Le bilan qui a été réalisé porte sur les budgets, les coûts de fonctionnement, les investissements, les emprunts, les recettes sur l’ensemble des communes du territoire de la Communauté de communes. Il aborde aussi les travaux nécessaires à envisager pour que toutes les collectivités soient au même niveau avant transfert de la compétence.

Sans que la réflexion soit aboutie, il faut s’attendre raisonnablement à une augmentation du coût de l’eau dans les années à venir, car les communes du territoire ont fait des choix politiques différents ce qui expliquent ces disparités. La commune de Chassal-Molinges faisait partie des collectivités où le prix du m3 d’eau assainit était le moins cher. L’effort que la commune devra faire pour atteindre le niveau requis avant transfert sera supportable d’autant que certains travaux sont en cours.

La charte reprend l’ensemble des réflexions et des engagements pour préparer ce transfert de compétence souhaité par l’État, une fois finalisée, le conseil municipal devra la voter.

**POINT SUR LA RENTRÉE**

Tout s’est bien passé.

Effectifs : 41 élèves à Chassal – 49 élèves à Molinges

A voir pour équiper les écoles en détecteur de CO2 – 1 par classe. – Cet équipement sera discuté au prochain conseil d’école. Vérifier si une analyse d’air à été réalisée à Chassal.

**POINT COVID**

La situation dans le Jura se stabilise – 135/100000

Continuer les vaccinations.

**COMMUNICATION**

Un flyer sera distribué pour informer la population du nouveau site de la commune.

Le bulletin municipal est en cours de réalisation – plusieurs points seront repris dans ce bulletin.

Couverture du bulletin : Chassal-Molinges et les 4 saisons.

**C.C.A.S**

La vente de brioches se déroulera les 22-23 et 24 septembre 2021.

RDV est donné aux membres du CCAS et du conseil le Mercredi 22 septembre vers 18HOO pour former les binômes pour la vente.

**DENOMINATION D’UNE RUE A MOLINGES.**

Après la fusion des deux communes de Chassal et de Molinges au 1ier Janvier 2019, nous avons dû actualiser et fusionner toutes nos bases administratives réglementaires pour que la commune nouvelle de Chassal-Molinges soit reconnue.

Dans ce cadre subsiste un doublon au niveau de la dénomination de nos rues, celui de la « Route de Marignat ». Ce doublon peut occasionner des erreurs dans la distribution du courrier, ou des colis, mais surtout des erreurs de localisation en cas d’urgences médicales ou d’interventions des pompiers.

Le conseil municipal a souhaité rebaptiser la « Route de Marignat » de l’ancienne commune de Molinges car le nombre de foyer concerné est bien inférieur à celui de l’ex-commune de Chassal.

Cette rue se dénommera « Route des Radeliers » pour prendre en compte l’histoire du port de Molinges ou était assemblé les radeaux qui descendaient la Bienne et transportaient des marchandises. Nous ne changerons pas la numérotation. Un courrier sera adressé à tous les administrés domiciliés dans cette portion de route.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité des membres présents + 2 pouvoirs :

* Vote pour la dénomination « route des Radeliers » à Molinges
* Accepte que la commune fasse les démarches administratives
* Vote pour la prise en charge des frais éventuels occasionnés par ce changement.

**CONTRAT D’APPRENTISSAGE**

Monsieur le Maire a reçu une demande pour un contrat d’apprentissage sur la commune pour préparer un BAC PRO « espaces verts » sur 2 années. Il s’agit de Kévin VERPILLAT.

Ce contrat d’apprentissage débutera le 6 septembre 2021 pour une durée de 2 ans. Didier LORGE sera maître d’apprentissage.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte la signature de ce contrat d’apprentissage.

**FÊTE DE MOLINGES**

Les manèges seront présents

Pas de repas « moules-frites »

Pourquoi pas faire venir des Food Trucks

A voir pour la retraite aux flambeaux

Éric VIALARD : La présence du camion pizzas sur la place le Jeudi soir peut nuire au restaurant « Le Ch’ti Jurassien » car celui-ci vend également des pizzas.

Jean-François DEMARCHI : Ce marchand est présent depuis plusieurs années et c’est fait sa propre clientèle. D’autres Food truck interviennent sur le territoire communal et répondent à des habitudes de consommation qui ont changées. Je rencontrerai le pizzaiolo sur la place afin de voir si il peut changer de jour.

**QUESTIONS DIVERSES**

Éric VIALARD → Le grillage situé sur le mur vers la poste est abimé, et cela peut être dangereux.

Jean-François DEMARCHI → Monsieur BOURGEAT ira voir sur place pour voir les travaux à réaliser.

Sylvie ROUSSIER → Le goudronnage Route de Marignat. Pourquoi nous n’avons pas été averti ?

Jean-François DEMARCHI → Ces travaux ont été commandé par le Département. Un mail a été reçu Vendredi 03/09 en Mairie pour nous informer que les travaux démarraient le Lundi 06/09. Jean-Jacques BARONI téléphonera pour avoir des renseignements sur l’organisation des travaux.

Valérie BEGUET → Il existe un poteau EDF entre la maison de Nathalie LAHU et ma maison qui ne sert à rien, car il n’est pas relié.

Jean-Jacques BARONI → Ce poteau a toujours été là, et on en parle depuis plusieurs années – Interroger EDF.

Valérie BEGUET → Pourquoi la commune se sert en essence à la station PARISI Jean et pas à la station PARISI Claude ?

Jean-Jacques BARONI → Nous possédons une carte AVIA à la station PARISI Jean ; Pour la station PARISI Claude, il faudrait une carte « TOTAL » plus chère.

Sylvie ROUSSIER → Présence de nombreuses crottes de chien sur le chemin qui mène au Cantou – Comment faire réagir les propriétaires des chiens ?

Peut-on mettre un article sur le site de la commune et sur Facebook.

 → Une voiture est mal garée et gêne le passage des piétons et des vélos au niveau de la maison de Sonia PALISSON

Jean-François DEMARCHI : On lui demandera de bouger son véhicule et de stationner ailleurs

 → Le camion garé à l’usine BAYAR, Route de Marignat, dépasse sur la route.

Jean-François DEMARCHI : On lui demandera de bouger son véhicule

Philippe CHAPOTOT → Une voiture de la Sté VARCHON est mal garée Montée de l’église et gêne à la circulation.

Jean-François DEMARCHI : c’est un nouvel habitant, on mettra un mot pour le stationnement.

La séance est levée à 21 h 30

Prochain conseil municipal - **LUNDI 11 OCTOBRE 2021 À 19 H 00**